



VILLE DE BOUCHAIN

Capitale de l'Ostrevant



LIVRET D'ACCUEIL

Bienvenue à Bouchain!

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au jeudi :
8h-11h45 / 13h30-17h15.
Le vendredi : 8h-11h45 / 13h30-16h15.



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE - P 3

BOUCHAIN EN UN COUP D'ŒIL - P 4

VOTRE MAIRIE - P 5

VOS DÉMARCHES ESSENTIELLES - P 6

ENFANCE & SCOLARITÉ - P 8

SÉNIORS - P 10

AIDES ET ACCOMPAGNEMENT - P 11

SERVICES AU QUOTIDIEN - P 12

VIE LOCALE ET LOISIRS - P 19

INFOS PRATIQUES - P 23

PERMANENCES - P 26

SE DÉPLACER - P 27

RESTONS CONNECTÉS - P 27

NUMÉROS UTILES - P 28

Rédaction : Estelle Visée
Comité de rédaction :
Luc BROUTA, Maire
Stéphane AUTIN, DGS
Crédit Photos :
Ville de Bouchain - Associations.



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,
Chers nouveaux habitants de Bouchain,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans notre ville.

En faisant le choix de vous installer à Bouchain, vous rejoignez une commune attachée à la qualité de vie, à la convivialité et au bien-vivre ensemble.

Avec mon équipe municipale, nous sommes pleinement mobilisés pour vous accompagner dans cette nouvelle étape et faciliter votre intégration.

Nous avons à cœur que chacun d'entre vous puisse rapidement trouver ses repères, s'épanouir et participer à la vie locale. Car ici, chaque habitant contribue à faire vivre et grandir notre ville.

Pour vous guider dans vos premières démarches et vous faire découvrir les ressources à votre disposition, ce livret rassemble les informations essentielles : services publics, établissements scolaires, structures d'accueil, associations, et bien d'autres encore. Nous espérons qu'il vous sera utile au quotidien.

Bouchain séduit par son équilibre entre cadre naturel préservé et dynamisme local. Ses commerces, ses espaces de promenade et la richesse de sa vie associative en font une ville accueillante, vivante et agréable à vivre.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de réussite et de bonheur dans votre nouvelle vie à Bouchain.

Bien cordialement,

Luc Brouta, Maire de Bouchain.



**LUC BROUTA,
MAIRE DE
BOUCHAIN**

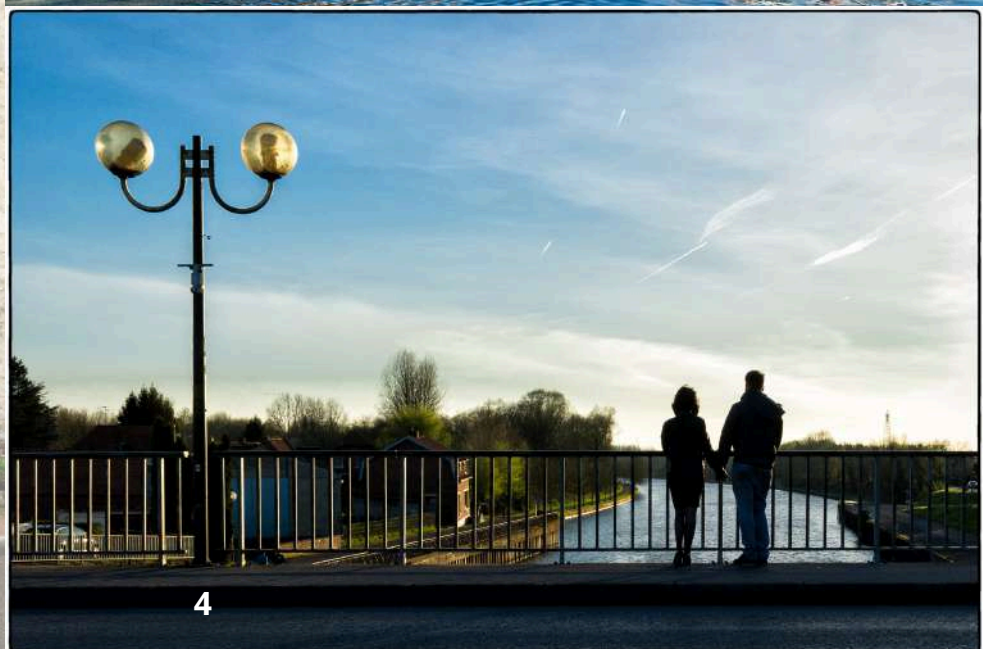


Retrouvez ce livret
TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE
www.bouchain.fr

BOUCHAIN EN UN COUP D'ŒIL !

Une ville entre nature et dynamisme !

- 4 113 habitants
- Situation : entre Cambrai, Valenciennes et Douai
- Cadre naturel : la Sensée, le Bassin-Rond
- Patrimoine : Bastion des Forges, Tour d'Ostrevant, Gare.
- Plus de 115 commerces et professionnels
- Près de 50 associations.



Blason
de la
commune



Logo
de la
commune

VOTRE MAIRIE

Une équipe à votre service !

Le Conseil municipal prend les décisions concernant la vie de la commune : budget, urbanisme, écoles, action sociale, services publics, ainsi que l'ensemble des services publics municipaux qui en découlent.

Maire

Luc BROUTA. Permanence le lundi à partir de 14h.

Adjoint

Emmanuel DA SILVA – 1^{er} Adjoint, adjoint aux travaux, au patrimoine et à l'habitat
adjoint.travaux.patrimoine@mairie-bouchain.fr – 06 27 58 27 87
-Permanence sur rendez-vous.

Pascale JURETZKO-BOULERY – Adjointe à la solidarité, à la santé et à l'autonomie
adjointe.solidarite.sante@mairie-bouchain.fr – 06 03 24 65 63
-Permanence : vendredi 10h00/12h00.

Philippe LEVEAUX – Adjoint à l'environnement, au développement durable et à la transition écologique
adjoint.environnement@mairie-bouchain.fr - 06 48 90 81 10
-Permanence sur rendez-vous.

Chrystèle BELLYNCK – Adjointe aux écoles, aux centres de loisirs et à la culture
adjointe.ecole.jeunesse.culture@mairie-bouchain.fr – 06 61 16 13 38
-Permanence : mercredi 9h00/12h00.

Pierre GREGOREK – Adjoint à la sécurité des personnes, des biens et des bâtiments
adjoint.securite@mairie-bouchain.fr – 06 63 84 03 70
-Permanence sur rendez-vous.

Sandrine OULAÏ-LENFANT – Adjointe aux finances, au budget, aux subventions, aux appels à projets et aux fonds européens
adjointe.finances@mairie-bouchain.fr – 06 46 73 25 20
-Permanence sur rendez-vous.

Daniel DI PIAZZA – Adjoint aux fêtes et cérémonies
adjoint.fetes.ceremonies@mairie-bouchain.fr – 06 17 95 22 08
-Permanence sur rendez-vous.

Céline CALVIN – Adjointe à la jeunesse et l'engagement associatif et sportif
adjointe.associations@mairie-bouchain.fr – 06 50 21 27 41
-Permanence sur rendez-vous.

Conseiller·ère·s délégué·e·s

Pierre SENECHAL, conseiller délégué aux sports
Céline DELETTE, conseillère déléguée à la sécurité
Emilien JURETZKO, conseiller délégué aux finances et aux commerces
Laëtitia WRZESZCZYNSKI, conseillère déléguée aux fêtes et cérémonies.

Conseiller·ère·s

Béatrice NOREK-CLAISSE
Christian FAEHR
Nathalie MORENO
Pascal GAUCHERELLE
Sara BLONDEL
Laurent CARCEL
Camille NICODEME
Roland DESTIENNE

Élu·e·s de l'opposition

Chantal HAUSSIN
Marc RICHEZ
Colette SALADIN
Jean-Philippe LAURETTE
Anne-Sophie FONTAINE
Yann BAUDRY.

VOS DÉMARCHES ESSENTIELLES



Passeport et carte d'identité

La commune de Bouchain est équipée d'un dispositif d'enregistrement biométrique. La prise de rendez-vous est obligatoire pour constituer un dossier de demande de carte nationale d'identité ou de passeport :

<https://bouchain.fr/rendez-vous-cni-passeport/>

La carte nationale d'identité est délivrée gratuitement. Elle est valable 15 ans pour les adultes et 10 ans pour les mineurs.

En métropole, le passeport est payant : 86 € pour une personne majeure, 42 € pour les 15-17 ans et 17 € pour les moins de 15 ans. Sa durée de validité est de 10 ans pour un adulte et de 5 ans pour un mineur.

Inscription sur les listes électorales

Si vous venez d'emménager dans la commune ou de changer d'adresse au sein de celle-ci, si vous avez 18 ans ou atteindrez cet âge au plus tard avant le 1er mars de l'année prochaine, si vous venez d'acquérir la nationalité française ou si vous êtes ressortissant de l'Union européenne, vous pouvez participer aux élections municipales et européennes. Pour cela, il vous suffit de vous inscrire sur les listes électorales.

Pièces à fournir : une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Attestation d'accueil d'un étranger

Attestation d'accueil, documents de circulation ou titre d'identité républicain pour mineurs étrangers et liste des pièces à fournir sont à retirer en Mairie.

État civil

Reconnaissance avant ou après la naissance : pour un enfant né de parents mariés, la filiation est automatiquement établie. En revanche, lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation maternelle est automatique dès lors que le nom de la mère figure sur l'acte de naissance. La filiation paternelle, quant à elle, nécessite une démarche de reconnaissance de la part du père, qui peut être effectuée avant ou après la naissance.

Naissance

La déclaration de naissance est obligatoire. Elle doit être effectuée à la mairie du lieu de naissance dans les 5 jours suivant l'accouchement. Elle peut être réalisée par le père ou, à défaut, par le médecin, la sage-femme ou toute personne ayant assisté à la naissance.

Pièces à fournir : le certificat de naissance, et le cas échéant la déclaration de choix de nom, l'acte de reconnaissance ainsi que le livret de famille.

☎ **03 27 21 71 20** ou

✉ **etat.civil@mairie-bouchain.fr**

VOS DÉMARCHES ESSENTIELLES



Mariage civil

Le mariage peut être célébré à Bouchain si l'un des futurs époux y est domicilié ou y réside depuis au moins un mois à la date de publication des bans. Il peut également être célébré dès lors qu'au moins l'un des futurs époux entretient des liens durables avec la commune, directement (domicile ou résidence) ou indirectement (par l'intermédiaire d'un parent).

Le livret de famille des époux est à retirer en mairie. Pour son dépôt, la présence des deux futurs époux est requise, sur rendez-vous.

Pacte Civil de Solidarité PACS

Pour enregistrer une déclaration conjointe de PACS, les futurs partenaires doivent se présenter ensemble et en personne auprès de l'officier d'état civil de la mairie.

Pièces à fournir : une pièce d'identité en cours de validité, un acte de naissance ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Légalisation de signature

Le demandeur peut se rendre à la mairie de son domicile pour signer le document en présence d'un agent municipal habilité officier d'état civil.

Pièces à fournir : une pièce d'identité en cours de validité.

Décès

Tout décès doit être déclaré obligatoirement dans un délai de 24 heures à la mairie de la commune où il est survenu. La déclaration peut être effectuée par toute personne (famille, établissement hospitalier, entreprise de pompes funèbres, etc.).

Pièces à fournir : la pièce d'identité du déclarant, le certificat de décès, ainsi que tout document en sa possession concernant la personne décédée : livret de famille, carte d'identité, acte de naissance ou de mariage.

Concessions au cimetière

La commune propose l'attribution de concessions de terrain ainsi que de cases de columbarium. Pour connaître les tarifs, il convient de contacter la mairie.

Extraits d'actes d'état civil

Les extraits d'actes d'état civil (naissance, mariage ou décès) sont délivrés par la mairie de la commune où l'événement a été enregistré.

Duplicata de livret de famille

La demande peut être effectuée par le ou les titulaires du livret de famille auprès de la mairie du domicile.

Pièces à fournir : le formulaire de demande de duplicata, une pièce d'identité du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile.

☎ **03 27 21 71 20** ou ✉ **etat.civil@mairie-bouchain.fr**

ENFANCE & SCOLARITÉ



Les établissements scolaires

Groupe Scolaire Jean Zay

60 rue Roger Darthois

☎ **03 27 35 75 95**

✉ **ce.0596433x@ac-lille.fr**

Directrice : Mme Frontigny Marion



Groupe Scolaire Albert Douay

Rue Gustave Charpentier

→ Maternelle

☎ **03 27 35 71 56**

✉ **ce.0594229b@ac-lille.fr**

Directrice : Mme Lescan Maëva

→ Primaire

☎ **03 76 09 03 35**

✉ **ce.0593285a@ac-lille.fr**

Directrice : Mme Joseph Manuelle

Collège de l'Ostrevant

Rue Chabrier – BP 67

☎ **03 27 35 72 08**

✉ **ce.0593672w@ac-lille.fr**



La petite enfance

Multi-accueil “Les P'tits Loups Filous”

Situé au sein de l'EHPAD Dronsart, la crèche accueille les enfants de 2 mois à 4 ans, rue Hubert Gallez dans un environnement stimulant et sécurisant. 581 Rue Hubert Gallez 59111 Bouchain.

☎ **03 27 35 94 44**

✉ **multiaccueil@ehpad-dronsart.fr**



Assistantes maternelles

La commune de Bouchain compte plusieurs assistantes maternelles agréées. Leurs coordonnées sont disponibles en mairie.

ENFANCE & SCOLARITÉ



Activités et services

Accueil de loisirs

Les inscriptions s'effectuent via le portail famille.

L'accueil de loisirs est ouvert de 9h à 17h.

Un service de péri-centre est également proposé du lundi au vendredi, de 7h30 à 9h ainsi que de 17h à 18h30.

L'accueil de loisirs est prioritairement réservé aux enfants résidant à Bouchain, puis aux enfants extérieurs scolarisés dans les établissements de la commune, et enfin aux enfants des communes voisines.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service animation de la Ville :

☎ **03 27 21 71 30 / 06 01 70 50 95**

✉ **service.animation@mairie-bouchain.fr**



École Municipale de Musique

Ouverte aux enfants dès la moyenne section et aux adultes.

📍 Place Timothée Trimm (Maison T. Trimm – 1er étage)

🎵 Instruments proposés : batterie, clarinette, flûte traversière, guitare classique, piano, saxophone, synthétiseur, trompette, violon.

👤 Directrice : Mme Pouillaude Céline

☎ **03 27 25 35 88.**

Restauration scolaire

Pour les écoles maternelles et primaires, un service de restauration scolaire est à la disposition des élèves les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les ventes se font via le "portail famille" : <https://bouchain.portail-familles.app/>
Plus d'informations concernant les tarifs auprès de la mairie ou dans le bulletin municipal.

Accueil périscolaire

Un accueil périscolaire est assuré de 7h à 18h30 dans les deux écoles de la commune.

Un accueil est également proposé dans le cadre des « Mercredis récréatifs » :

➔ de 7h30 à 12h30

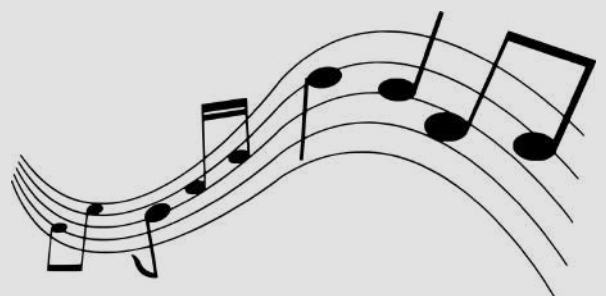
➔ ou de 9h à 12h30

Les inscriptions se font via le portail famille.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service animation de la Ville :

☎ **03 27 21 71 30 / 06 01 70 50 95**

✉ **service.animation@mairie-bouchain.fr**





Résidence de l'Ostrevant

Ouverte en 2018 et située face à l'EHPAD, à proximité de la crèche, la Résidence de l'Ostrevant accueille des personnes de plus de 60 ans. Elle constitue une solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'entrée en EHPAD.

Elle propose 76 appartements meublés (de 37 m² à environ 85 m² pour les T3), avec possibilité d'apporter ses propres meubles. Les loyers, charges comprises, varient entre 500 € et 1 000 € selon la surface et le type de logement.

Les logements disposent d'une kitchenette équipée et d'un téléviseur. Les charges incluent l'eau, l'électricité, le chauffage, le ménage hebdomadaire, une surveillance 24h/24, l'accès aux espaces communs et aux animations, ainsi que certains services de l'EHPAD (coiffure, esthétique, kinésithérapie, balnéothérapie, etc.). Des aides ponctuelles (administratif, petits travaux) et l'accès à Internet, téléphone et télévision sont également inclus.

Les résidents peuvent bénéficier de l'APL et, selon leur situation, de l'APA.

 03 27 35 70 21

EHPAD Dronsart

Les équipes médicales, soignantes, administratives et logistiques de l'EHPAD Dronsart mobilisent leurs compétences, leur expertise et leurs qualités humaines au service des résidents, afin de leur garantir des soins et des services de qualité, conformément aux valeurs définies dans le projet d'établissement.



AIDES ET ACCOMPAGNEMENT



Centre Communal d'Action Sociale CCAS

Situé dans la cour de la mairie, le CCAS est à l'écoute des personnes en demande d'aide et de soutien dans leurs différentes démarches et en toute confidentialité.

Téléalarme

Informations et dossier au CCAS.

Logement

Dossier de demande de logement social, aide au logement, Fonds de Solidarité Logement pour le remboursement des dettes de factures impayées d'énergie et d'eau.

Maison Départementale des Personnes Handicapées MDPH

Demande de reconnaissance ou d'allocation, demande de carte de stationnement, de priorité. La MDPH la plus proche se situe à Valenciennes : 160 Boulevard Henri Harpignies 59300 Valenciennes

☎ **03 59 73 73 73.**

Sécurité sociale

Le CCAS fait l'intermédiaire avec la CPAM en proposant un accueil individualisé. L'accueil se fait les lundis de 09h à 11h30. Les documents (en dehors des feuilles de maladie) peuvent être déposés dans une boîte aux lettres installée dans le hall de la mairie.

Plan canicule et plan grand froid

Cette opération s'adresse aux personnes de 70 ans et plus, en particulier les personnes isolées, en situation de handicap, malades à domicile ou dépendantes.

Elles sont contactées régulièrement afin de prévenir les risques et de maintenir un lien social.

Transport

Les personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables, peuvent bénéficier d'un abonnement à tarif social sur le réseau Transvilles, sous conditions de ressources et sur présentation d'un justificatif auprès des services concernés.

Aide sociale

Demande d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), bons alimentaires, etc.

Permanence de l'assistante sociale :

Le lundi de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous au ☎ **03 59 73 26 60.**

Recensement citoyen

Tout Français, garçon ou fille âgé de 16 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile, dans les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire. Rendez-vous au CCAS. Pièces à fournir : une pièce d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

☎ **03 27 21 71 22.**

SERVICES AU QUOTIDIEN



Bureau Municipal Energies Bouchinoises

Le Bureau Énergies Bouchinoises est un espace d'accueil et d'accompagnement dédié aux Bouchinois. Estelle VISÉE, en tant que responsable, assure l'accueil et le suivi des usagers. Installé au 94 rue Georges Daix à Bouchain, au sein de la Ruche des Activités, ce bureau remplit plusieurs missions : informer les demandeurs d'emploi, les personnes en reconversion ou en recherche de formation, accompagner les porteurs de projets et organiser des événements liés à l'emploi.

☎ **07 89 81 13 67** ou ✉ **energies.bouchinoises@mairie-bouchain.fr**

ENERGIES BOUCHINOISES

BUREAU MUNICIPAL POUR :

- ✔ L'EMPLOI
- ✔ LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- ✔ LA VIE ASSOCIATIVE



Espace numérique de proximité

Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques (ordinateur, smartphone, tablette, imprimante) ou pour réaliser vos démarches en ligne ?

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé pour :

- Carte grise, permis de conduire
- Pré-demande en ligne pour les cartes d'identité et passeports
- Création de comptes (Ameli, Espace Santé, Doctolib...)
- Accès à vos services en ligne : énergie, banque, réseaux sociaux...
- Achats en ligne, etc.

Et aussi :

- Initiation au traitement de texte
- Gestion de vos fichiers (organisation, classement), retouche de photos de famille, généalogie numérique (sur demande)
- Et bien plus encore...

Tarifs :

- 15 € / trimestre pour les Bouchinois
- 25 € / trimestre pour les personnes extérieures
- 1 séance d'essai gratuite.

*Pour les Bouchinois :
Les renouvellements et
modifications de permis
et de carte grise sont
proposés gratuitement en
mairie, uniquement sur
rendez-vous, les lundis et
jeudis.*

☎ **07 89 81 13 66** ou ✉ **espace.numerique@mairie-bouchain.fr**
**Accueil sur rendez-vous le mercredi, de 8h30 à 12h,
à l'école maternelle Jean Zay (60 rue R. Darthois).**



Annuaire des associations culturelles

| Intitulé | Nom du/de la responsable | Contact |
|--|--------------------------|-----------------------|
| Education | | |
| A.P.E. Association des Parents d'Élèves du collège | NEF Léopold | 06 34 12 20 59 |
| A.P.E. Les petits loupiots (école A. Douay) | GIERS Perrine | 06 65 47 29 91 |
| La ronde des parents de l'EAD | CHIORLIN Fostine | 06 78 23 80 40 |
| Les Amis de Jean Zay | VANOVERSCHELDE Michel | 06 10 65 56 75 |
| Parents d'élèves Ecole Jean Zay | BENYOUCEF Sarah | 06 62 07 93 60 |
| Développement économique | | |
| Union du Commerce UCAB | MACHU Cédric | ucabouchain@gmail.com |
| Environnement | | |
| L'orée des jardiniers Bouchinois | LAURETTE Jean-Philippe | 06 52 45 19 01 |
| Préservation et sécurisation du marais Tio | FAEHR Christian | 06 66 34 18 20 |



Annuaire des associations culturelles

| Intitulé | Nom du/de la responsable | Contact |
|--------------------------------------|--------------------------|----------------|
| Patrimoine | | |
| Bouchain Patrimoine | BERTOUT Annie | 06 28 01 76 77 |
| Halesworth | COUROUBLE Bernard | 06 12 64 71 42 |
| Les amis d'Eitorf | GOBRECHT Christophe | 06 71 75 44 73 |
| Les amis de Bouchain et de son musée | DUSSART Bruno | 06 52 35 28 74 |
| Solidarité | | |
| Action Solidarité Handicap | KRAUZEWICZ Gérard | 06 33 63 00 02 |
| Amicale des donateurs de Sang | MAYEUR Richard | 06 85 96 17 72 |
| LEA Liberté Egalité Accessibilité | BENNAI Abdelkarim | 06 15 65 04 50 |
| Secours Populaire | WADIN Annick | 03 27 25 36 65 |
| Un repas par jour | BRASSELET Isabelle | 06 52 26 33 51 |

La ville de Bouchain dispose d'un tissu associatif riche et dynamique, dans les domaines du sport, du patrimoine, de la culture et du social.

| Intitulé | Nom du/de la responsable | Contact |
|------------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| Anciens combattants | | |
| U.N.C. | DECAUDIN Marie-Jeanne | 03 27 35 70 21 |
| Autres activités | | |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers | LARDÉ Sylvain | 06 34 69 44 55 |
| Atelier Léopold Desbrosses | CARTIGNY Françoise | 06 85 80 35 24 |
| Au fil des pages | SALADIN Colette | 06 98 04 00 36 |
| Chorale "Un Seul Cœur" | GUILLOTTE Jacques | 03 27 20 56 92 ou 06 74 72 07 65 |
| CLIC pour tous en Ostrevant | DUSSART Sandrine | shdm@hotmail.fr |
| Club du 3 ^e âge | RICHARD Andrée | 06 47 95 09 76 |
| FLEP scrabble | VAUDENAY Micheline | 06 17 36 87 79 |
| FLEP couture | VAUDENAY Micheline | 03 27 27 73 34 |
| FLEP aquarelle | VAUDENAY Micheline | 06 88 59 85 24 |
| Harmonie de Bouchain | PASQUALE Lucas | 07 61 92 48 53 |
| Métronome | CIACNOGHI Tristan | 06 22 07 13 48 |
| Office Municipal Culturel | CARTIGNY Bernard | 06 78 99 46 46 |

Pour toute information, votre contact "associations" en mairie est disponible :
 **03 27 21 71 35** ou  **administration@mairie-bouchain.fr**



Annuaire des associations sportives

| Intitulé | Nom du/de la responsable | Contact |
|--|--------------------------|----------------|
| A.E.S. (Supporters foot) | BERGAMINI Philippe | 06 23 12 27 39 |
| Basket Club | MANIA Flavie | 07 61 00 60 46 |
| Bouchain Arts Martiaux Académie (BAMA) | DUSART Jérôme | 06 24 26 78 17 |
| Bouchain Pétanque Club de l'Ostrevant | SOMMIER Jean-Marie | 07 81 50 22 55 |
| Bouchain Musculation Club | BIGORNE Arnaud | 06 71 80 56 14 |
| Boxe Anglaise | D'ALESSANDRO Jean-Paul | 06 21 32 31 18 |
| C.D.P.A. Bassin-Rond | KUIL Maxime | 03 27 35 72 28 |
| Comité du Festival de la Moto | FONTAINE Marc | 07 77 20 73 09 |
| EJJB Judo Ju Jitsu | DI PIAZZA Sandrine | 06 09 04 27 34 |
| Étoile Sportive Bouchinoise (football) | MAILLARD Romain | 06 12 69 35 63 |



Annuaire des associations sportives (suite)

| Intitulé | Nom du/de la responsable | Contact |
|---|--------------------------|----------------|
| FLEP (Foyer Laïque d'Éducation Populaire) Gym tonique, gym adaptée, etc | VAUDENAY Micheline | 06 88 59 85 24 |
| Foot Loisirs All Event | GISSELERE Lionel | 07 69 42 94 40 |
| Let's Danse | RICHARD Aline | 06 19 34 41 91 |
| La Gourmante de l'Ostrevant | OLIVIER Juliette | 03 27 25 34 10 |
| Marche Nordique | BOLIDIN Brigitte | 06 18 72 80 55 |
| Moto-Club de l'Ostrevant | BOURG Jacky | 06 49 07 50 77 |
| O.C.C.B. (Cyclotourisme) | RÉGNIER Thierry | 06 60 54 85 31 |
| Office Municipal des Sports | DI PIAZZA Daniel | 06 17 95 22 08 |
| Oliver Dance Company | LENFANT Sandrine | 06 46 73 25 20 |
| Pêcheurs de l'Ostrevant | MARQUANT Pierrick | 07 81 96 21 78 |



Annuaire des associations sportives

| Intitulé | Nom du/de la président-e | Contact |
|------------------------------|--------------------------|----------------|
| Rétro Passion de l'Ostrevant | GRÉGOREK Fabien | 06 73 59 64 79 |
| Team Rive 59 | GUILBAUT David | 06 22 02 34 49 |
| Société Colombophile | CHARLET Bernard | 06 81 99 57 40 |
| Tennis-Club | DAVID Emmanuel | 06 45 07 63 51 |
| Vélo Sprint Bouchain | LE MOUËL Dimitri | 06 20 97 90 32 |

ZOOM SUR LE BASSIN-ROND

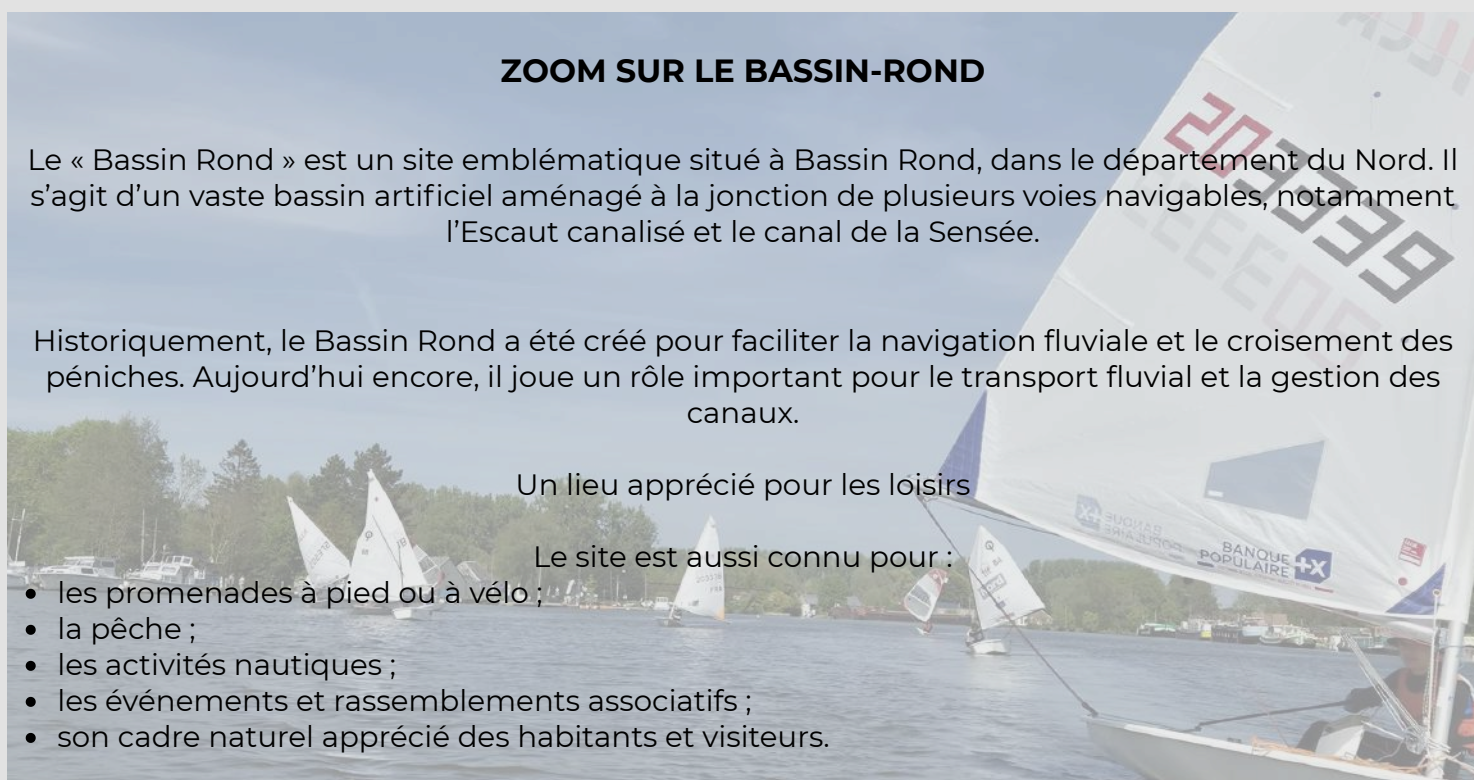
Le « Bassin Rond » est un site emblématique situé à Bassin Rond, dans le département du Nord. Il s'agit d'un vaste bassin artificiel aménagé à la jonction de plusieurs voies navigables, notamment l'Escaut canalisé et le canal de la Sensée.

Historiquement, le Bassin Rond a été créé pour faciliter la navigation fluviale et le croisement des péniches. Aujourd'hui encore, il joue un rôle important pour le transport fluvial et la gestion des canaux.

Un lieu apprécié pour les loisirs

Le site est aussi connu pour :

- les promenades à pied ou à vélo ;
- la pêche ;
- les activités nautiques ;
- les événements et rassemblements associatifs ;
- son cadre naturel apprécié des habitants et visiteurs.



VIE LOCALE & LOISIRS



Équipements culturels

Médiathèque Communautaire de l'Ostrevant

La Médiathèque de Bouchain vous accueille :

Le mardi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 18h00

Esplanade Charles de Gaulle 59111 Bouchain

☎ **03 27 48 38 20**

✉ contact@mediatheque-bouchain.fr

<http://mediatheques-porteduhainaut.fr/>



Bibliothèque municipale "Au fil des pages"

De nombreux documents sont mis à votre disposition (romans policiers, de science-fiction, histoires récentes, différents bouquins de médecine, santé, région, magazines, revues pour enfants et bandes dessinées).

Il est possible de consulter librement les ouvrages sur place ou d'en emprunter pour un montant de 0.30€ par livre. Le nombre de livres à emprunter est illimité.

L'inscription est gratuite et aucun abonnement n'est nécessaire.

Un service de livraison à domicile est possible pour les personnes malades ou qui ne peuvent pas se déplacer.

Adresse : Rue Gillis (1er étage) 59111 Bouchain.

Ouverte les mercredis et samedis de 14h à 17h.

☎ **06 98 04 00 36.**

Office Municipal Culturel OMC

☎ **06 78 99 46 46.**



**Office
Municipal
Culture**
www.culture.bouchain
Spectacle - Musique - Théâtre - Danse...



VIE LOCALE & LOISIRS



Équipements sportifs

Complexe Vauban - Boulevard de la République

Le complexe Vauban est doté d'un court de tennis, de deux terrains de football et d'une halle aux sports. C'est un complexe sportif très apprécié des Bouchinois de par son emplacement privilégié, son environnement, ses infrastructures. C'est également un lieu de détente où les parents peuvent se restaurer à la buvette du club de football.

Boulodrome

On compte 1 boulodrome sur la commune :
- Place Turbié (rue de la Sensée) ;
- Ainsi que des terrains municipaux de pétanque.



Terrain multisports

La commune dispose d'un terrain multisports (« city stade »), situé rue Chabrier, face au collège. En libre accès, il permet la pratique de nombreux sports collectifs.



Salle de fitness et de musculation

Elle est située au 235 Boulevard de la République.
Plus d'informations auprès du Bouchain Musculation Club :
☎ 06 71 80 56 14 ou ✉ musculationclub59@gmail.com.





Circuits de randonnée

Quatre circuits de randonnées, à pied ou à vélo vous sont proposés :

- Parcours vert 4.5 km (à pied ou à vélo) ;
- Parcours jaune de 9 km (à pied ou à vélo) ;
- Parcours bleu 13 km (à pied ou à vélo) ;
- Parcours rouge 19 km (uniquement à vélo).



Aires de jeux

Place Turbié



Parc Albert Leduc (rue Camille Saint Saëns)



Parc Naturel Départemental de Bouchain

51 hectares, dont 30 % dédiés aux promeneurs et randonneurs et 70 % restant consacrés à la protection de la faune et de la flore.

L'entrée du parc est située sur la rive gauche de l'Escaut, 300m avant l'écluse).

VIE LOCALE & LOISIRS



Salle des fêtes

La salle des fêtes, située Place des Trois frères Vitoux, peut accueillir 240 personnes assises et debout ou 180 personnes à table.

Elle est louée pour le week-end. **UNIQUEMENT AUX BOUCHINOIS.**

Tarif en période hivernale : 600€ et hors période hivernale : 550€.

Il est également possible de louer du matériel (chaises, des tables et de la vaisselle) en mairie.

En cas de disponibilité, pour les non bouchinois : 750€ + chauffage éventuel de 50€.



L'Étable

Le tarif est fixé à 380 € en période hivernale (avec chauffage) et à 350 € hors période hivernale.

La location est réservée aux habitants de Bouchain.



La municipalité met à disposition, une fois par an et à titre gratuit, l'une des deux salles communales (selon les besoins) aux associations bouchinoises qui en feront la demande.

Plus d'informations auprès de Mme Legros Odile au : ☎03 27 21 71 35.

INFOS PRATIQUES



Collecte des déchets

La collecte des déchets est assurée par le SIAVED.

☎ 0 800 775 537 (numéro vert, appel gratuit).

Ordures ménagères

Collecte hebdomadaire chaque lundi.

Tri sélectif

Collecte tous les quinze jours, le lundi.

Collecte du verre

Collecte effectuée le lundi, une fois par mois.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Les bacs doivent être sortis la veille à partir de 18h00.

- Bac jaune : emballages plastiques et métalliques, cartons, papiers (en vrac, sans sac)
- Bac gris : déchets ménagers résiduels uniquement (en sac fermé)

DÉCHETS INTERDITS DANS LES BACS

À déposer en déchèterie :

- encombrants
- végétaux
- gros cartons
- pneus
- textiles usagés
- appareils électriques et électroniques

Point Info Déchets

Le Point Info Déchets du SIAVED renseigne les usagers sur la collecte et le tri des déchets, ainsi que sur l'accès en déchèterie.

☎ 0 800 775 537 (appel gratuit)

Encombrants

Ramassage à domicile

Le service de collecte des encombrants est assuré gratuitement sur rendez-vous par le SIAVED.

☎ 09 69 39 10 89 (appel non surtaxé).

Organisation de la collecte

Les encombrants doivent être déposés devant le domicile avant 8h le jour du rendez-vous.

Service gratuit limité à 2 demandes par an et par foyer.

Volume maximum : 3 m³ par enlèvement (environ 3 petites remorques).

Chaque objet ne doit pas dépasser 1,80 m et 70 kg.

Enlèvement réalisé dans un délai maximum de 2 semaines après la prise de rendez-vous.

Déchets

La gestion des déchèteries et la collecte des ordures ménagères sont assurées par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, via le SIAVED.



Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Quelle sanction ? Amende : 68€ (amende majorée : 180€).

Détritus sur la voie publique

Il est strictement interdit de jeter les détritus (papiers, canettes de boissons, cigarettes...) sur la voie publique. La ville dispose de nombreuses corbeilles prévues à cet effet. Quelle sanction ? Amende : 68€ (amende majorée : 180€).

Poubelles sur la voie publique

À Bouchain, la collecte est organisée par le SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets) le lundi.

Quand sortir les poubelles ? La veille au soir du jour de collecte (après 18h recommandé).
Quand les rentrer ? Les bacs doivent être rentrés le plus rapidement possible après le passage, idéalement : dans la journée et au plus tard le soir même.

Stationnement

La ville applique la gratuité totale en matière de stationnement. Mais attention, plusieurs emplacements sont réglementés. Il s'agit des zones "arrêt minute". Ces places ont, en effet, été aménagées par la municipalité aux abords des commerces. Elles permettent de s'arrêter durant un temps limité : 45 minutes maximum. Il n'est pas nécessaire de mettre un disque de stationnement.

Un véhicule suspect, un comportement peu rassurant, une situation inhabituelle... N'hésitez pas à contacter :

Police municipale

128 rue Henri Bocquet

☎ 03 27 21 71 21

Horaires police municipale : 8h - 12h / 13h30 - 17h30.

Gendarmerie de Bouchain

289 Boulevard de la République

☎ 03 27 35 82 22



La municipalité dispose d'un policier municipal, d'un garde champêtre et d'un agent de surveillance de la voie publique.



Les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police se traduisent sous forme d'arrêtés. D'autres arrêtés, préfectoraux, s'imposent à la réglementation locale.

Lutte contre le bruit

Afin de respecter la tranquillité de chacun, l'usage d'appareils à moteur générant du bruit (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc.) est réglementé par arrêté préfectoral. Il est autorisé :

- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Lutte contre les aboiements de chiens

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés.

Interdiction de consommer de l'alcool dans les lieux publics

La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur le domaine public, sauf autorisation expresse.

Réglementation de l'abattage et de l'élagage d'arbres

Les arbres, branches et racines qui empiètent sur les voies communales et les chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, jusqu'à une hauteur de 5 mètres pour les arbres.

Les haies doivent être maintenues à une hauteur maximale de 2 mètres, et entretenues de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies ou sur les chemins ruraux.

Réglementation de l'affichage public

Les panneaux portant la mention "Affichage municipal" sont réservés aux informations de la municipalité.

Les panneaux portant la mention "Affichage libre" sont réservés aux associations ou à des affichages à but non lucratif.

Réglementation de l'usage et du tir des pièces d'artifice

Il est défendu de tirer, sous quelque prétexte que ce soit, des pièces d'artifice sur le territoire de la commune sans autorisation préalable du Maire.

PERMANENCES



Permanences au Centre Médico-Social (Situé rue Georges Daix)

Assistante Sociale CPAM (Mme Huret). Le jeudi ou le vendredi (selon l'emploi du temps), de 09h30 à 12h30 SUR RENDEZ-VOUS au : 36 46 ou directement à l'accueil de la mairie.

Mission Locale : les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, 14h à 16h. M. Devries Nicolas 03 27 31 70 44.

FRANCE RENOV' - M. Leriche Christophe - 1^e et 3^e jeudi du mois, après-midi. Uniquement sur rendez-vous au : ☎ **03 62 53 25 19** ou à ✉ **cleriche@adilnpdc.fr**

Impôts : le **mercredi, de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous**, à prendre directement depuis votre espace personnel sur **impots.gouv.fr** ou en appelant le **0 809 40 14 01**.

Autres permanences locales

Assistante sociale (Mme Louvion) : le lundi matin, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, au 03 59 73 26 60. RDV au local derrière les impôts.

Consultations des nourrissons (PMI) : le 2^e vendredi de chaque mois sur rendez-vous, de 13h30 à 16h30 - 03 59 73 26 60. RDV au local derrière les impôts.

PMI - Bilan dès 4 ans - 2^e lundi de chaque mois sur RDV. 03 59 73 26 60. RDV au local derrière les impôts.

Secours catholique : chaque jeudi (sauf jours fériés), de 14h30 à 16h00, sans RDV, à la Paroisse St Martin (57 rue Morival à Bouchain).

Secours Populaire Français : le dernier mercredi de chaque mois, de 11h à 14h, au local Place T. Trimm et tous les mardis de 14h à 17h au local, rue Bocquet.

Un Repas par Jour : du lundi au vendredi, de 10h à 11h, rue R. Darthois et les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 16h pour divers ateliers.

Restos du cœur : le jeudi, de 14h à 16h, rue Roger Darthois.

Camion bleu France services : aide aux démarches en ligne : santé, retraite, RSA... Un lundi par mois, de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h, sur l'Esplanade Charles de Gaulle. UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au : ☎ **03 59 73 24 60** ou à : ✉ **valenciennois.franceservices@lenord.fr**

SE DÉPLACER



Transports en commun

SNCF / TER Hauts-de-France

La gare de Bouchain est desservie par le réseau TER Hauts-de-France.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le service Contact TER au ☎ **0 969 369 379** (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 6h à 20h.

Réseau Transvilles

La ligne 101 assure la liaison entre Hordain, Bouchain et Denain. Les horaires sont disponibles en ligne sur le site officiel ou via le QR code dédié.

Pour rejoindre Valenciennes, une correspondance est possible avec le tramway du réseau Transvilles, notamment la ligne T1.



Réseau Arc-en-Ciel

Le réseau Arc-en-Ciel propose des liaisons interurbaines, notamment entre Bouchain et Cambrai.

Les fiches horaires sont accessibles en ligne ou via les QR codes mis à disposition.



RESTONS CONNECTÉS

Plan de la ville

Un plan interactif détaillé de Bouchain est disponible sur le site de la ville.

Toute la vie municipale sur : www.bouchain.fr

Facebook : “Les nouvelles de Bouchain”



NUMÉROS UTILES

STANDARD DE LA MAIRIE

128 rue Henri Bocquet

59111 Bouchain

☎ 03 27 21 71 21

✉ accueil@mairie-bouchain.fr

www.bouchain.fr

LA POSTE

80 esplanade Charles de Gaulle

59111 Bouchain

☎ 3631 (numéro non surtaxé)

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU ☎ 15

POMPIERS ☎ 18

URGENCES ☎ 112

GENDARMERIE

Boulevard de la République

59111 Bouchain

☎ 03 27 3582 22

CENTRE ANTI-POISON LILLE

☎ 0 800 59 59 59

S.O.S MAINS LILLE

☎ 03 20 95 75 00

GRDF / ENGIE

Urgence ☎ 0800 47 33 33

Raccordement ☎ 09 69 36 35 34

Contrat de gaz naturel/
électricité

☎ 09 70 83 33 33

ELECTRICITÉ DE FRANCE

Dépannage ☎ 09 726 750 59

Renseignements Electricité ou

Gaz ☎ 09 69 32 15 15.



VILLE DE BOUCHAIN

Capitale de l'Ostrevant

